

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 1 de 12

Le 13 avril 2021

M. Michael MacPherson

Greffier du comité

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

197, rue Sparks, édifice Wellington, pièce 315

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

**Objet : Examen par Rogers du projet d'acquisition de Shaw Communications inc. par Rogers Communications inc. – Commentaires de Rogers**

---

1. En réponse à l'examen par les membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (« le Comité ») du projet d'acquisition de Shaw Communications inc. (« Shaw ») par Rogers Communications inc. (« Rogers »), nous avons le plaisir de fournir les commentaires suivants sur la façon dont le projet d'acquisition favorisera l'innovation et la concurrence tout en permettant d'offrir des services de télécommunications abordables dans les collectivités urbaines, rurales et autochtones.

### Introduction

2. L'industrie des télécommunications est vitale pour l'économie canadienne. La performance remarquable des réseaux canadiens a permis une transition ordonnée et rapide vers la réalité du télétravail qui a caractérisé la pandémie pour la plupart des Canadiens. À mesure que le Canada émerge des mesures de lutte contre la pandémie, des réseaux solides seront essentiels à la reprise et à la croissance du pays. Avant la pandémie, on estimait que les exploitants de réseaux dotés d'installations au Canada contribuaient directement à l'économie du pays à hauteur de 74,5 milliards de dollars de PIB et soutenaient 638 000 emplois<sup>1</sup>.
3. Le prochain défi, voire la prochaine opportunité pour le Canada, sera l'évolution des réseaux sans fil du pays vers la technologie 5G. La 5G ne ressemble à aucune autre évolution antérieure de la technologie sans fil et nécessitera des efforts et des ressources concertés pour libérer tout son potentiel au profit du Canada et des Canadiens. On estime que d'ici 2026, l'introduction de la 5G au Canada aura une incidence sur le PIB de 40 milliards de dollars supplémentaires par an. On estime également que l'adoption de la 5G créera environ 250 000 emplois permanents supplémentaires en équivalent temps plein pour l'économie canadienne d'ici 2026, ainsi

---

<sup>1</sup> [https://www.cwta.ca/wp-content/uploads/2020/12/EN\\_Investing\\_in\\_Canadas\\_Digital\\_Infrastructure.pdf](https://www.cwta.ca/wp-content/uploads/2020/12/EN_Investing_in_Canadas_Digital_Infrastructure.pdf).

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 2 de 12

que 150 000 emplois supplémentaires dans le domaine de la construction et de l'ingénierie lorsque les réseaux 5G du Canada seront construits entre 2020 et 2026<sup>2</sup>.

4. La fusion de Rogers et de Shaw réunira deux entreprises familiales canadiennes qui sont attachées au Canada et à la réussite de ce pays. Les mêmes valeurs sont ancrées dans les deux organisations : la fourniture de services de communications de pointe à des prix abordables et l'investissement dans les infrastructures essentielles pour assurer un pays fort. Au cours des dernières décennies, leur esprit d'entreprise a offert aux Canadiens de tout le pays de véritables solutions de rechange aux compagnies de téléphone titulaires. Aujourd'hui, grâce à la combinaison de leurs ressources, qu'il s'agisse de celles de pointe ou de leurs équipes talentueuses, la nouvelle entreprise deviendra encore plus concurrentielle, et mieux à même de relever le défi consistant à fournir les technologies de la prochaine génération à des prix abordables à la population, où qu'elle vive.
5. La principale motivation derrière cette fusion est de développer l'échelle nécessaire pour faire de la 5G une réalité destinée à tous les Canadiens et de combler le fossé de la connectivité, ce qui n'a jamais été aussi important. Dans le domaine des télécommunications, l'échelle est essentielle. C'est d'autant plus vrai dans un pays aussi vaste, topographiquement difficile et avec une très faible densité de population comme c'est le cas au Canada. Le trafic mobile et à large bande continue de croître de manière exponentielle, ce qui nécessite un réinvestissement constant dans les réseaux qui couvrent la deuxième plus grande masse continentale du monde. La mise à niveau de ces réseaux vers la technologie 5G imposera des exigences encore plus grandes en matière de nécessité de taille et d'échelle.

### **Le Canada à la croisée des chemins**

6. La fusion proposée intervient à un moment où notre secteur se trouve à un point d'inflexion. Au Canada, on a commencé à déployer la technologie sans fil 5G qui va révolutionner la façon dont la population vit et travaille. De l'agriculture de précision à la fabrication de pointe, en passant par les soins de santé et les transports, la 5G favorisera l'innovation, l'efficacité et l'augmentation de la productivité, contribuant ainsi à améliorer la compétitivité. La mise à niveau de notre infrastructure numérique vers la 5G est essentielle pour que nous restions compétitifs. Elle permettra de créer des emplois, de diversifier notre économie, de renforcer notre secteur de l'innovation et d'alimenter la prospérité économique du Canada.
7. L'avenir concurrentiel du Canada par rapport à ses pairs internationaux est en jeu et nous ne pouvons pas nous permettre de rester à la traîne. La technologie 5G va changer le monde et la façon dont nous nous connectons, et la productivité et l'innovation futures de notre pays en dépendent. Aujourd'hui, plusieurs villes canadiennes sont reconnues à l'échelle mondiale comme étant parmi les pôles d'emplois technologiques qui connaissent la croissance la plus

---

<sup>2</sup> [https://www.5gcc.ca/wp-content/uploads/2018/06/CWTA-Accenture-Whitepaper-5G-EconomicImpact\\_Updates\\_WEB\\_06-19-2018.pdf](https://www.5gcc.ca/wp-content/uploads/2018/06/CWTA-Accenture-Whitepaper-5G-EconomicImpact_Updates_WEB_06-19-2018.pdf).

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 3 de 12

rapide au monde et le marché pour attirer les talents hautement qualifiés ne fera que devenir plus compétitif – nos réseaux doivent suivre le rythme de nos ambitions en tant que pays pour attirer de nouveaux emplois et investissements.

8. Tout en étant cruciale, la 5G est également coûteuse. Selon Accenture, le déploiement initial des réseaux 5G devrait nécessiter des investissements en capital d'environ 26 milliards de dollars, dont la grande majorité sera effectuée par les fournisseurs canadiens de services mobiles sans fil dotés d'installations<sup>3</sup>. Selon PwC, l'infrastructure 5G devrait coûter aux exploitants de télécommunications entre 39 % et 71 % plus cher que la 4G, en raison de la nécessité de déployer de nombreuses petites cellules<sup>4</sup>. Aujourd'hui plus que jamais, ces investissements devront être réalisés dans tout le pays, connectant les collectivités urbaines et rurales. Cela représente une entreprise énorme dans un pays comme le Canada.
9. Les prochaines enchères des fréquences radioélectriques nous obligent à prendre une décision maintenant. Les entreprises de télécommunications sans fil ne peuvent plus différer les investissements dans la 5G. Avec trois enchères prévues au cours des deux prochaines années, dont la première en juin prochain, les entreprises de télécommunications sans fil doivent faire face à des factures extraordinaires. Les enchères américaines pour les mêmes bandes 5G ont donné lieu à des prix records. Les dirigeants des entreprises de télécommunications sans fil doivent décider aujourd'hui s'ils vont construire et exploiter la prochaine génération de réseaux sans fil avancés et fournir les services dont la population dépendra pour demeurer concurrentielle au niveau international, et de quelle manière ils le feront.
10. Nous, et en particulier les dirigeants de Shaw, avons conclu qu'il serait difficile, voire impossible, de réaliser de tels investissements par nos propres moyens. Toutefois, en combinant les ressources de Rogers et de Shaw, les entreprises seront en mesure d'effectuer ces investissements massifs et d'offrir une technologie et des investissements transformateurs aux consommateurs, aux entreprises et aux collectivités de l'Ouest canadien, et ce, plus rapidement et plus efficacement qu'aucune des deux entreprises ne pourrait le faire à elle seule.

### **Promouvoir une concurrence dynamique**

11. La fusion de Rogers et de Shaw va stimuler la concurrence plutôt que de la réduire. Bien que Rogers reconnaisse les préoccupations soulevées par certains quant à la réduction du nombre d'entreprises de télécommunications sans fil dotées d'installations de 4 à 3, l'entreprise combinée sera en fait mieux positionnée pour fournir des offres compétitives aux clients.

---

<sup>3</sup> [https://www.5gcc.ca/wp-content/uploads/2018/06/CWTA-Accenture-Whitepaper-5G-EconomicImpact\\_Updates\\_WEB\\_06-19-2018.pdf](https://www.5gcc.ca/wp-content/uploads/2018/06/CWTA-Accenture-Whitepaper-5G-EconomicImpact_Updates_WEB_06-19-2018.pdf).

<sup>4</sup> <https://www.pwc.com/ca/en/industries/telecommunications>,

html#:~:text=5G%20infrastructure%20is%20expected%20to,and%20around%20250%2C000%20permanent%20jobs.

12. Pour commencer, elle disposera désormais de l'échelle et de la portée nécessaires pour réaliser les investissements cruciaux dans la 5G. Les principales différences entre les attributs des réseaux 4G et 5G peuvent être résumées comme suit :

Différences de haut niveau entre la 4G et la 5G		
	4G	5G
Vitesse de téléchargement potentielle	1 Gbp/s	Jusqu'à 20 Gbp/s
Stations de base	Tours cellulaires et toits	Tours cellulaires, toits et petites cellules
Taille du canal	Canaux allant jusqu'à 20 MHz + agrégation de porteuses	Canaux allant jusqu'à 100/400 MHz + agrégation de porteuses
Objectif de la densité cellulaire	de 200 à 400 utilisateurs par cellule + M2M limitée	4G 100x + Internet des objets (IdO) massif
Latence	30-100 ms	1-10 ms

13. Essentiellement, ce tableau illustre la raison pour laquelle les grands blocs de spectre sont particulièrement importants pour la fourniture de services 5G. En effet, de grands blocs de spectre sont nécessaires pour atteindre les vitesses élevées et la faible latence exigées par de nombreuses applications 5G. Comme l'a déclaré ISDE : « Le spectre est une ressource essentielle pour les entreprises de télécommunications sans fil. Un spectre supplémentaire pour une utilisation flexible permettra aux fournisseurs d'augmenter la capacité des réseaux afin de répondre aux demandes de trafic liées à des taux d'utilisation plus élevés, et de soutenir la fourniture de technologies sans fil de nouvelle génération<sup>5</sup>. » Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde et sa densité de population est très faible, en particulier au-delà des grands environnements urbains. La mise en place de la 5G en général, et en particulier dans les milieux suburbains et ruraux, posera un défi pour tout exploitant de réseau doté d'installations et ne bénéficiant pas d'une échelle suffisante.
14. Deuxièmement, la révolution 5G signifie que le passé n'est pas nécessairement un bon indicateur de la concurrence future dans le domaine du sans-fil. Shaw n'a pas encore récupéré son investissement en capital sur son activité sans fil, investissant plus d'argent qu'elle n'en gagne. À l'avenir, pour être compétitif dans l'environnement 5G, Shaw devrait continuer à investir des montants substantiels dans l'évolution de son réseau 5G, en plus de la nécessité

<sup>5</sup> <https://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/eng/sf11401.html>

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 5 de 12

d'étendre son réseau existant. Sans cette transaction, Shaw investirait dans son réseau 5G et le développerait à un rythme et à une portée beaucoup plus lents que ses rivaux, et son importance concurrentielle diminuerait, à l'ère de la 5G et au-delà. Dans le secteur des télécommunications, le choix du moment et la rapidité de mise sur le marché sont importants. Au fur et à mesure que la 5G évolue au-delà du marché grand public pour devenir la connectivité transformatrice qui sera le moteur de l'économie numérique à l'avenir, il sera de plus en plus difficile pour Shaw de rattraper son retard. La fusion des actifs de Rogers et de Shaw permettra toutefois d'offrir aux Canadiens et aux entreprises canadiennes un réseau ayant une plus grande empreinte et une plus grande capacité à desservir les appareils de pointe, et ce, plus rapidement que ce que chaque entreprise pourrait offrir à elle seule.

15. Cette transaction fera augmenter la concurrence dynamique avec les réseaux et les services intégrés offerts par Bell et Telus, et on peut également observer que son annonce a déjà stimulé de nouveaux investissements de la part de Bell, de Telus et de SaskTel en réaction au concurrent plus robuste qui émergera<sup>6,7,8</sup>.
16. Troisièmement, il est essentiel qu'il y ait une véritable solution de rechange concurrentielle aux services sans fil de Bell et Telus. Au cours des 13 dernières années, Bell et Telus ont coopéré pour construire et gérer leur réseau sans fil commun. En rassemblant leur équipement de réseau et leur spectre partagés, ils ont atteint un niveau d'échelle qu'aucun acteur ne peut espérer égaler à lui seul. Ensemble, ils possèdent plus de spectres et de fibres que Rogers ou Shaw. En fait, même après la conclusion de la transaction proposée, Bell et Telus continueront à détenir des avantages dans de nombreuses régions du Canada. Il est essentiel que Rogers et Shaw égalent les deux compagnies de téléphone historiques. Permettre à Rogers d'acquérir Shaw permettra d'assurer une véritable solution de remplacement pour les consommateurs et de garantir un contexte concurrentiel viable à l'avenir.
17. De nombreux pays dans le monde sont bien desservis par trois exploitants de services sans fil concurrents. Des études universitaires indépendantes, y compris des études empiriques, ont permis de confirmer qu'il n'existe pas de nombre « optimal » d'exploitants de services sans fil. Par contre, ces études ont soigneusement noté comment les fusions dans le secteur du sans-fil dites « 4 à 3 » génèrent des compromis qui doivent être soigneusement évalués dans le contexte de chaque transaction individuelle. Ces études ont montré que ces fusions entraînent généralement une augmentation des investissements par exploitant, et certaines de ces études ont conclu que l'investissement total dans l'ensemble de l'industrie du sans-fil a tendance à augmenter également sur un marché comptant trois acteurs majeurs. Ces études ont également fait reconnaître l'importance des gains d'efficacité qui résultent des fusions dans le secteur du sans-fil dans les pays dont la superficie est importante, mais la densité de population,

---

<sup>6</sup> Présentation par BCE inc. (Mirko Bibic) à la Conférence Scotia Bank 2021 sur les télécommunications, les médias et la technologie (30 mars 2021), <https://www.bce.ca/investors/events/show/scotiabank-2021-telecom-media-technology-conference>.

<sup>7</sup> <https://www.newswire.ca/news-releases/telus-announces-c-1-3-billion-equity-offering-838365180.html>.

<sup>8</sup> <https://www.sasktel.com/about-us/news/2020/sasktel-investing-324-million-in-sk-2020-2021>.

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 6 de 12

relativement faible. La conclusion de ces études, à savoir que les fusions entraînent des compromis qui doivent être soigneusement évalués, vient souligner l'importance pour les organismes de réglementation d'avoir le temps et la possibilité d'effectuer leurs examens en vertu de leurs cadres législatifs respectifs<sup>9</sup>.

18. D'autres pays ont mené avec succès cette analyse des compromis dans le cadre de fusions individuelles. La récente fusion de Sprint et de T-Mobile aux États-Unis en est un bon exemple. La Commission fédérale des communications (FCC) a reconnu les avantages concurrentiels de la fusion, en donnant l'explication suivante : « En augmentant de manière significative la qualité du réseau disponible chez T-Mobile ou Sprint et en étendant la capacité globale du réseau, cette transaction favorisera cette dynamique concurrentielle d'une importance cruciale dans le nouveau monde sans fil 5G, renforçant les incitations à innover pour les acteurs du marché<sup>10</sup>. »
19. Dans le cas du Canada, les exploitants et les services de réseaux de communications sont fortement réglementés. Par conséquent, l'intérêt public sera protégé grâce à la surveillance approfondie d'au moins trois organismes de réglementation fédéraux pertinents pour l'industrie et qui, de fait, examineront séparément cette transaction. Plus précisément, cette transaction sera examinée par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, le Bureau de la concurrence et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Ces régulateurs auront l'occasion de procéder à une analyse des faits spécifiques en question dans le projet de fusion de Rogers et Shaw. Dans notre soumission respectueuse, étant donné les complémentarités importantes de Rogers et Shaw, leur fusion apportera des avantages égaux au marché canadien et aux consommateurs.
20. Enfin, le regroupement des réseaux de télévision par câble et des réseaux à large bande de Rogers et de Shaw ne réduira pas la concurrence sur ces marchés. Les deux entreprises de télécommunications opèrent dans deux zones géographiques distinctes et leurs réseaux respectifs ne se chevauchent pratiquement pas. Au contraire, en regroupant leurs ressources, elles seront mieux à même de réaliser des investissements dans leur zone de couverture élargie et de réaliser des économies d'échelle afin de mieux concurrencer Bell et Telus dans l'Est et l'Ouest. Cette intensification de la concurrence profitera aux consommateurs sur tous les marchés du terrain de bataille.

---

<sup>9</sup> Voir Christos Genakos, Tommaso Valletti et Frank Verboven, *Evaluating Market Consolidation in Mobile Communications*, Centre for Economic Performance Discussion Paper No 1486, juin 2017, <https://cep.lse.ac.uk/pubs/download/dp1486.pdf>; Eric Fruits, Gus Hurwitz, Geoffrey A. Manne, Julian Morris et Alec Stapp, *A Review of the Empirical Evidence on the Effects of Market Concentration and Mergers in the Wireless Telecommunications Industry*, International Center for Law & Economics Antitrust & Consumer Protection Research Program, White Paper 2019-09-17, <https://laweconcenter.org/resource/a-review-of-the-empiricalevidence-on-the-effects-of-market-concentration-and-mergers-in-the-wireless-telecommunications-industry-2/>.

<sup>10</sup> Commission fédérale des communications. Avis et ordonnance de principe, décision déclaratoire et ordonnance de proposition de modification, demandes de T-Mobile US, inc., et de Sprint Corporation pour le consentement au transfert du contrôle des licences et autorisations (FCC 19-103), adoptées le 16 octobre 2019, par. 10 (la « décision de la FCC »).

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 7 de 12

## Abordabilité

21. L'abordabilité reste une priorité essentielle pour les deux entreprises. Le marché canadien des télécommunications est concurrentiel et continuera de l'être après la fusion. Les réseaux canadiens sont déjà des chefs de file mondiaux, offrant de manière fiable des vitesses parmi les plus rapides du monde, tout en couvrant un territoire vaste et difficile. La tarification est tout à fait conforme à celle de nos pairs internationaux et continue de baisser alors que l'utilisation de la large bande et du sans-fil continue de croître.
22. Tout d'abord, nos services sans fil et à large bande se comparent bien à l'échelle internationale, et, comme nous l'avons mentionné précédemment, les prix continuent de baisser malgré le coût de la construction de réseaux dans un pays de la taille du nôtre. Plusieurs études ont reconnu le caractère abordable des prix canadiens. Selon l'Inclusive Internet Index de l'Economist's Intelligence Unit, le Canada est classé au troisième rang sur 100 pays en matière d'abordabilité de l'accès à Internet<sup>11</sup>. De même, le cabinet d'experts-comptables mondial PwC a récemment classé le Canada au premier rang du G7 pour les services sans fil abordables<sup>12</sup>.
23. Les prix des télécommunications au Canada sont en baisse depuis des années et continueront de l'être. Au cours des cinq dernières années (mars 2021), le prix au détail d'un gigaoctet de données pour toutes les marques de services sans fil de Rogers a chuté de plus de 50 %. Ces résultats ont été obtenus grâce à des offres novatrices qui ont contribué à transformer le marché, comme lorsque Rogers est devenu le premier exploitant national à lancer des forfaits de données illimités (Rogers compte maintenant 2,5 millions de clients de ses forfaits illimités, pour lesquels on ne paie plus de frais de dépassement).
24. Conformément à cette tendance, Statistique Canada a indiqué que l'indice des services cellulaires a diminué de 24 % depuis février 2019 et de 15,27 % depuis février 2020 seulement<sup>13</sup>.
25. Cette baisse des prix a été confirmée dans le dernier Rapport de surveillance des communications du CRTC, où l'on constate que le prix combiné moyen des communications a chuté de 6,5 % entre 2018 et 2019<sup>14</sup>. Les prix des services fixes de large bande avec 50 Mb/s de téléchargement et 10 Mb/s de téléversement (appelé services 50/10) ont baissé de 12,2 %, et ceux pour la large bande sans fil avec un service de 5 Gb, de 4,1 % au cours de la même période. Si l'on fait la moyenne de tous les ensembles de services sans fil suivis par le CRTC, les prix des services sans fil ont baissé de 13,8 % par rapport aux niveaux de 2018 et le forfait de 1 Go pour les données seulement a baissé de 28,5 %<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> <https://theinclusiveinternet.eiu.com/explore/countries/performance?category=affordability>.

<sup>12</sup> Comprendre l'abordabilité des services mobiles sans fil pour les consommateurs au Canada (janvier 2020), Addenda : [Impact of unlimited data plans on affordability](https://www.pwc.com/ca/en/communications/publications/691586-impact-ofunlimited-data-plans-on-affordability.pdf) (Incidence des forfaits de données illimitées sur l'abordabilité) <https://www.pwc.com/ca/en/communications/publications/691586-impact-ofunlimited-data-plans-on-affordability.pdf>.

<sup>13</sup> [https://www.statcan.gc.ca/eng/subjects-start/prices\\_and\\_price\\_indexes/consumer\\_price\\_indexes](https://www.statcan.gc.ca/eng/subjects-start/prices_and_price_indexes/consumer_price_indexes).

<sup>14</sup> <https://crtc.gc.ca/eng/publications/reports/policyMonitoring/2020/cmr5.htm#a2>.

<sup>15</sup> *Ibid.*



Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 8 de 12

26. Ces tendances ont également été reconnues dans un rapport sur la tarification préparé pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et rendu public en mars 2020<sup>16</sup>. Fait significatif, le rapport indique que l'introduction des forfaits de données illimitées par Rogers a entraîné une baisse de prix de 30,6 % dans tout le pays pour les forfaits de 10 Go pour une seule ligne. Les activités promotionnelles en cours sur le marché ont entraîné des baisses encore plus spectaculaires des prix des données.
27. Les membres du Comité savent bien qu'au début de l'année dernière, le gouvernement du Canada a demandé à l'industrie du sans-fil de réduire les prix du sans-fil de 25 % sur deux ans. À mi-parcours, en janvier dernier, l'industrie est sur la bonne voie. Les prix de Rogers pour les trois catégories de données étudiées (2, 4 et 6 Go) ont déjà diminué de 10 % à 18 %<sup>17</sup>. On a constaté des baisses de prix encore plus importantes pendant les périodes de promotion telles que le vendredi noir et le lendemain de Noël. Les réductions sont purement le résultat du paysage concurrentiel entre les trois acteurs établis.
28. La société Rogers a elle-même joué un rôle important dans cette baisse des prix. Nous proposons une variété de forfaits à moindre coût pour les marques Rogers, Fido et chatr. Ces forfaits commencent à partir de 15 dollars par mois. Nous y offrons une gamme de services différents, notamment des forfaits « appels et textos », « appels, textos et données » et « données uniquement ». Ils sont disponibles en versions postpayée et prépayée. De nombreux forfaits à bas prix de Rogers comprennent des appels ou des textos illimités. Il convient de noter qu'avec la marque chatr, on offre des forfaits prépayés de communication, de texte et de données, sans dépassement de capacité, à partir de 15 \$ par mois.
29. Ces offres et ces tendances en matière de prix se poursuivront après la fusion de Rogers et de Shaw. L'essentiel de l'intensité concurrentielle sur le marché du sans-fil reste centré sur la concurrence entre les trois entreprises de télécommunications nationales. C'est cette concurrence qui motive la plupart des décisions de Rogers en matière de prix. Rogers continuera d'être un chef de file en matière d'innovation et de choix afin d'attirer de nouveaux clients et de fidéliser les clients existants, et de livrer une concurrence tout aussi forte après la clôture de la transaction que précédemment. Il est important de noter que, chaque année, la grande majorité des clients qui changent de fournisseur choisissent l'une des trois entreprises nationales. Cela signifie que lorsque les clients évaluent leurs options, notamment le prix et la qualité, ils peuvent généralement trouver les forfaits qu'ils recherchent dans les offres variées et concurrentielles des trois entreprises de télécommunications nationales. Cette transaction intensifiera ce résultat concurrentiel dynamique et profitera aux consommateurs.
30. En signe de son engagement envers l'abordabilité, Rogers a promis de ne pas augmenter le prix facturé à tout client de Freedom pendant au moins trois ans. C'est l'assurance pour Rogers de

---

<sup>16</sup> <https://www.ic.gc.ca/eic/site/693.nsf/eng/00182.html>.

<sup>17</sup> Rapport trimestriel sur les télécommunications : [Données sur la collecte des prix – Forfaits mobiles : Des choix sans fil plus abordables.](#)



son engagement à être abordable. De plus, cette promesse constitue un plafond et non un plancher. À mesure que les prix baissent dans l'ensemble du secteur, les plans tarifaires de Freedom pourraient connaître des réductions similaires.

31. En ce qui concerne la large bande, les prix sont tout aussi abordables. Le prix moyen du service 50/10 avec données illimitées a baissé de 5,6 % par an entre 2016 et 2019<sup>18</sup>. Parallèlement, le pourcentage d'utilisateurs qui souscrivent à une utilisation illimitée a augmenté pour atteindre 55 % des abonnés en 2019<sup>19</sup>. En outre, le revenu moyen par Go d'utilisation a diminué en moyenne de 14 % par an pour tous les fournisseurs entre 2016 et 2019<sup>20</sup>. Cette tendance à la baisse est due à la concurrence intense entre les fournisseurs de câbles et de télécommunications dotés d'installations.
32. Bien que les tarifs courants de Rogers soient abordables et concurrentiels, nous avons également mis l'accent sur des initiatives visant à combler le fossé numérique. En 2013, Rogers a été la première entreprise de télécommunications à offrir des forfaits pour aider les Canadiens à faible revenu à se connecter grâce à son programme « Branché sur le succès ». À son lancement, il offrait un service de 10 Mb/s pour 10 \$ par mois aux Canadiens bénéficiant d'un loyer adapté à l'aide au revenu. Nous avons ensuite joué un rôle de premier plan dans le programme similaire du gouvernement canadien, « Familles branchées ». Rogers a aidé des milliers de ménages canadiens à faible revenu à accéder à un service à large bande qui leur permettra de participer pleinement à l'économie numérique.
33. Afin d'aider encore plus de personnes et de familles à accéder à des services Internet abordables, Rogers étendra son programme « Branché sur le succès » à l'échelle nationale pour atteindre tous les Canadiens où l'entreprise combinée offre un service Internet. De plus, ce programme, le premier du genre, a récemment été augmenté et aide maintenant les personnes âgées, les personnes handicapées et les Canadiens à faible revenu qui reçoivent une aide au revenu à accéder à un service Internet haute vitesse à faible coût, avec des options de vitesse multiples pour répondre aux besoins croissants des Canadiens. Ces plans vont désormais de 10 dollars par mois pour un service de 25 Mb/s à 35 dollars par mois pour un service de 150 Mb/s. Cet élargissement signifie qu'environ 750 000 nouveaux foyers sont maintenant admissibles au programme dans l'ensemble de la zone de couverture du câble de Rogers en Ontario, à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. Cet élargissement passionnant du programme (sur le plan de l'admissibilité et des forfaits et des tarifs améliorés), ainsi que l'inclusion de l'empreinte du réseau Shaw, permettra à un plus grand nombre de personnes à faible revenu d'accéder à des services Internet haute vitesse et contribuera à réduire le fossé numérique.

---

<sup>18</sup> Figure 1, Prix moyen par service (Canada), 2016-2019, CRTC 2020 CMR – Données ouvertes – Tarification des services de communications au Canada.

<sup>19</sup> Figure 8, CRTC 2 020 CMR – Données ouvertes – Secteur de l'Internet fixe de détail et disponibilité de la large bande.

<sup>20</sup> Tableau supplémentaire 4, Revenu moyen par utilisateur (ARPU) par Go d'utilisation (\$/GB), 2016-2019, CRTC 2020 CMR – Données ouvertes – Secteur de l'Internet fixe de détail et disponibilité de la large bande.

**L'engagement de Rogers envers l'Ouest**

34. La transaction proposée pour acquérir Shaw n'est que le début de l'expansion du rôle de Rogers dans l'Ouest canadien. Nous reconnaissons la formidable possibilité qui s'offre à nous, non seulement pour ce qui est d'accroître notre présence dans la région en ajoutant le réseau de Shaw et en connectant plus de foyers, mais, ce qui est tout aussi important, en ajoutant les membres de son équipe à notre organisation.
35. Rogers conservera un siège social dans l'Ouest à Calgary. Notre siège social pour les opérations dans l'Ouest travaillera à partir du siège social actuel de Shaw à Shaw Court. Non seulement ce bureau servira à gérer les clients, le personnel et les installations du Manitoba à la Colombie-Britannique, mais il abritera également des secteurs d'activité nationaux. Il sera dirigé par notre président des opérations de l'Ouest, ainsi que par d'autres hauts responsables et chefs de service. Rogers s'est également engagé à créer jusqu'à 3 000 nouveaux emplois nets dans l'Ouest canadien, dont 500 dans le domaine des technologies nouvelles et émergentes. Tout comme Rogers continue d'exploiter Fido à partir de Montréal, 17 ans après son acquisition, et d'employer 3 000 personnes dans la province du Québec, Rogers maintiendra et développera ses activités et son équipe dans l'Ouest.
36. En plus de son siège social dans l'Ouest, Rogers va développer son service de recherche et de développement à Calgary. En nous appuyant sur notre engagement actuel à l'égard de l'innovation en matière de R et D dans le domaine des 5G dans l'ouest du pays, par l'entremise de nos partenariats avec l'UBC et l'Université de Calgary, nous établirons un nouveau centre national d'excellence en technologie et en ingénierie pour répondre aux besoins de la nouvelle société combinée, créant ainsi des centaines de nouveaux emplois hautement qualifiés et des possibilités de travailler avec des développeurs pour créer de nouvelles applications et de nouveaux services destinés aux consommateurs et aux entreprises.
37. Rogers fera également des investissements transformateurs dans les provinces de l'Ouest. Nous nous sommes engagés à dépenser 2,5 milliards de dollars uniquement pour la 5G en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Cela s'ajoute aux 3 milliards de dollars que Rogers dépensera pour soutenir des investissements supplémentaires dans le réseau, les services et la technologie. Cela représente au moins 2 milliards de dollars d'investissements supplémentaires pour la région. Ces investissements stimuleront considérablement l'économie, non seulement par leur construction, mais aussi par les services avancés et l'amélioration de la productivité que la 5G apportera.
38. Enfin, Rogers a promis un milliard de dollars pour aider à combler le fossé numérique dans l'Ouest canadien, en étendant le service aux collectivités rurales et autochtones mal desservies. La pandémie actuelle et les restrictions nécessaires qui sont imposées soulignent de façon spectaculaire l'importance vitale de la connectivité et de l'extension des réseaux aux dernières zones mal desservies. Les réseaux à large bande ont soutenu l'économie de notre pays pendant l'une de ses périodes les plus difficiles, permettant aux Canadiens de travailler, d'étudier et de

Rogers Communications Canada inc.

13 avril 2021

Page 11 de 12

rester en contact avec leurs proches. Malheureusement, la connectivité dans plusieurs régions rurales du Canada accuse un retard par rapport au reste du pays. C'est pourquoi Rogers s'est engagé à faire cet énorme investissement pour développer et connecter les collectivités non desservies et mal desservies de l'Ouest canadien.

39. Les membres de ce comité savent que, même si les réseaux canadiens de premier plan continuent de s'étendre à un plus grand nombre de collectivités chaque année, le déploiement de services dans de nombreuses collectivités rurales et éloignées demeure très difficile sur le plan économique. Le gouvernement du Canada a reconnu ces obstacles et a lancé plusieurs initiatives pour combler le fossé numérique, dont la plus importante est le Fonds pour la large bande universelle, doté de 1,75 milliard de dollars. Rogers a été un partenaire actif dans ces programmes, faisant plusieurs demandes pour connecter les Canadiens non desservis. Le 7 avril 2021, Rogers a annoncé un nouvel investissement en collaboration avec les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada pour assurer la connectivité le long des autoroutes 14 et 16 (l'autoroute des larmes) en Colombie-Britannique.
40. La transaction visant à acquérir Shaw offre à Rogers la possibilité d'étendre ses services dans les régions non desservies de l'Ouest canadien. La promesse d'un milliard de dollars est un engagement progressif qui aidera à combler le fossé numérique et à faire en sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens de l'Ouest puissent participer pleinement à l'économie numérique.

## Conclusion

41. Le projet de fusion entre Rogers et Shaw est une occasion de stimuler l'innovation et l'investissement au Canada. L'entité combinée aura l'échelle nécessaire pour déployer la 5G à travers le pays plus rapidement et plus largement que l'une ou l'autre n'aurait pu le faire à elle seule, et pour connecter davantage de Canadiens sur les marchés mal desservis, notamment les collectivités rurales et autochtones. Nous devons combler ces lacunes en matière de connectivité afin que davantage de consommateurs et d'entreprises canadiennes participent à l'économie numérique et y soient effectivement concurrentiels.
42. Cela stimulera la croissance non seulement dans le secteur des télécommunications, mais aussi dans l'ensemble de l'économie canadienne. La 5G ne changera pas seulement la façon dont les Canadiens communiquent, travaillent et apprennent, mais elle assurera également la compétitivité mondiale future du Canada et attirera de nouveaux emplois et investissements qui feront progresser notre économie.
43. La fusion n'affaiblira pas la concurrence au Canada, mais la renforcera, faisant baisser les prix pour les consommateurs. Le pays a besoin d'une véritable solution de rechange à Bell et à Telus ainsi qu'à leur réseau sans fil partagé. Les ressources combinées de Rogers et de Shaw permettront à la nouvelle entité de mettre en place et d'exploiter le réseau le plus avancé, en offrant des vitesses et une capacité qui n'auraient pas été disponibles autrement. Ce niveau de

*Rogers Communications Canada inc.*

*13 avril 2021*

Page 12 de 12

concurrence garantira des services abordables. Rogers s'est engagé à maintenir les prix de Freedom pendant trois ans, tout en étendant son programme « Branché sur le succès » à l'ensemble de la zone de couverture du réseau de Shaw.

44. Rogers reste tout aussi engagé vis-à-vis de l'Ouest canadien. Non seulement nous préserverons les activités de Shaw, mais nous les développerons également, en investissant des milliards de dollars et en embauchant des milliers de travailleurs. Le siège social de Calgary sera un point de convergence pour Rogers, où seront menées des activités non seulement pour la région, mais aussi pour l'ensemble du pays. Nous étendrons également notre réseau à un plus grand nombre de collectivités non desservies, ce qui rendra Internet plus accessible au moment auquel celui-ci est le plus nécessaire.
45. Rogers ne fait pas ces promesses à la légère. Ce sont des engagements qui seront tenus. Le projet de fusion est une occasion de transformation qui permettra d'offrir aux Canadiens la dernière génération de technologie de réseau et de maintenir la compétitivité du Canada sur la scène mondiale. Pour citer notre fondateur Edward (Ted) Rogers, « le meilleur reste à venir ».
46. Rogers remercie le Comité de lui avoir donné l'occasion d'exprimer son point de vue.

**\*\*\* FIN DU DOCUMENT \*\*\***